

MEMO/DG/ N°04/2022

De : Monsieur Noumory SIDIBE (DG)
A : Tous les Directeurs Centraux
Copie : Comité de Direction
Monsieur SORO Napian (SG)
Monsieur KOIDOU Constant (CS)
Date : 07 mars 2022
Objet : **Missions à l'extérieur**

Messieurs les Directeurs Centraux,

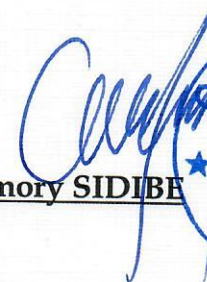
Dans le cadre de la gestion efficiente des missions à l'extérieur, nous vous informons que toute demande d'établissement d'ordre de mission et documents afférents doit désormais émaner de la Direction Centrale du collaborateur concerné.

Cette demande sera consignée dans un mémo adressé au DCRHC avec les précisions suivantes :

- Les noms et prénoms du ou des collaborateur (s) concernés ;
- La fonction ;
- Le matricule ;
- La direction centrale/direction/service ;
- La catégorie socioprofessionnelle ;
- Le lieu de destination ;
- L'objet de la mission ;
- Les dates de départ et de retour.

Il faudra par ailleurs préciser si la mission s'effectue dans le cadre d'un projet ou dans le cadre d'une invitation de partenaire.

Sachant compter sur vous pour la mise en application de cette nouvelle procédure, recevez, Messieurs, mes cordiales salutations.


Noumory SIDIBE
Le Directeur Général
CI-ENERGIES